

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 20/02/17  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16/03/17  
Affichage le : 06/04/17  
Transmission préfecture le : 06/04/17  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20170324-lmc197388-DE-1-1  
Du : 06/04/17  
Délibération exécutoire le : 06/04/17

**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 24 mars 2017

**POLITIQUE B02 PERSONNES ÂGÉES**  
**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES DE**  
**FONCTIONNEMENT 2017 À DES ASSOCIATIONS A CARACTÈRE SOCIAL EN**  
**FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de MME MARIE-HÉLÈNE AUBERT ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente, et notamment son article 33 relatif aux demandes de subventions ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'allouer aux associations à caractère social, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2017, la somme totale de 45 000 euros :

- 40 000 euros pour les associations en faveur des personnes handicapées.
- 5 000 euros pour les associations en faveur des personnes âgées.

Précise que la répartition figure sur le tableau ci-après.

Dit que les subventions seront réglées par prélèvement sur les crédits inscrits au chapitre 65, article 6574 du budget départemental.

ASSOCIATION HANDIVOIX – FED Festival de chorales.	1 000 €
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE - APF Action n°2 – Organisation de la soirée de Noël 2017.	1 000 €
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE - APF Action n°1 – Organisation d’ateliers inclusifs.	2 000 €
ASSOCIATION DONNEURS DE VOIX DE VERSAILLES - ADV Prêt gratuit d’audio livres et magazines.	1 500 €
UNAFAM Accueil des familles ayant un proche qui souffre de troubles psychiques.	5 000 €
ASSOCIATION DONNEURS DE VOIX DE RAMBOUILLET Prêt gratuit d’audio livres et magazines.	800 €
ASSOCIATION GROUPE D’ENTRAIDE MUTUELLE Yvelines - GEM Action de socialisation.	5 000 €
ASSOCIATION LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES Soutien de l’action de l’Association en Yvelines.	700 €
ASSOCIATION PERSONIMAGES Animation d’ateliers artistiques pour personnes handicapées.	1 500 €
ASSOCIATION LE THEATRE DU MANTOIS Favoriser l’échange avec des personnes en situation d’handicap.	1 000 €
GROUPEMENT DES APHASIQUES d’ Île-De-France - GAIF Pratiques artistiques au service de l’expression des aphasiques.	500 €
ASSOCIATION VALENTIN HAUY Action n°4 – Mise en place informatique adaptée.	1 000 €
ASSOCIATION DU FUN POUR TOUS Action n°3 – CELI – Centre éducatif par les loisirs et l’inclusion.	1 500 €
ASSOCIATION DU FUN POUR TOUS Action n°1 – Accueil temporaire « le tremplin ».	1 500 €
ASSOCIATION DU FUN POUR TOUS Action n°2 – Lieu d’accueil enfants/parents.	1 500 €
ŒUVRE FALRET Groupes d’Entraide Mutuelles « GEM ».	10 000 €
ASSOCIATION VALENTIN HAUY Action n° 3 - 5 <sup>ème</sup> triathlon en duo.	1 500 €

ASSOCIATION VALENTIN HAUY Action n°2 – Sortie culturelle.	1 000 €
ASSOCIATION VALENTIN HAUY Action n°1 – Accueil et information.	2 000 €
ASSOCIATION VEILLEURS EN VOISINS Formation et soutien des bénévoles.	1 000 €
ASSOCIATION JALMALV Recrutement et formation des bénévoles.	1 000 €
ASSOCIATION ASP YVELINES Recrutement et formation des bénévoles.	1 000 €
ASSOCIATION RIVAGE Recrutement et formation des bénévoles.	1 000 €
ASSOCIATION AVMEH Recrutement et formation des bénévoles.	1 000 €

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES DE FONCTIONNEMENT 2017 À DES ASSOCIATIONS A CARACTÈRE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (37) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Janick Géhin, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (5) : Christine Boutin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Marcelle Gorguès, Laurence Trochu.